

~ SAMEDI 8 & DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2012 ~

# WEEK-END GOLF & GRANDS CRUS

DE SAUTERNES ET BARSAC 1855

*Jouez au golf  
au milieu des  
vignes des crus  
classés de  
Sauternes*

*S* Barsac  
Sauternes  
Crus Classés 1855

# PROGRAMME\*

## SAMEDI 8 SEPTEMBRE

09h00 : Château d'Arche (1<sup>er</sup> trou)

10h30 : Château La Tour Blanche (2<sup>e</sup> trou)

12h00 : Château Suduiraut (3<sup>e</sup> trou).

Déjeuner dans l'un des châteaux.

14h00 : Château de Malle (4<sup>e</sup> trou)

16h00 : Château Guiraud (5<sup>e</sup> trou)

Initiation permanente au Château Filhot pour les non golfeurs.

21h00 : Dîner de gala dans l'enceinte prestigieuse du Château d'Yquem pour l'ensemble des participants.

## DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

09h00 : Château de Doisy-Védrières (6<sup>e</sup> trou)

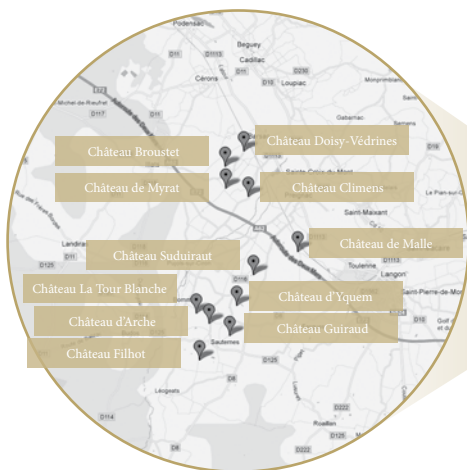
10h30 : Château Climens (7<sup>e</sup> trou)

12h00 : Château de Myrat (8<sup>e</sup> trou).

Déjeuner dans l'un des châteaux.

14h00 : Château Broustet (9<sup>e</sup> trou)

16h00 : Remise des prix et cocktail pour l'ensemble des participants.



\* L'ordre de jeu des Châteaux peut varier en fonction des équipes  
« Les Châteaux d'Yquem et Filhot accueillent également un trou »



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## CONDITIONS GÉNÉRALES

1. L'ordre d'inscription des joueurs s'effectuera en fonction de la date d'arrivée du présent bulletin complété, accompagné du règlement. Nombre de places limité. L'inscription n'est effective qu'à compter de la réception du règlement.
2. En cas d'intempéries avant ou durant le tournoi, et même si certains trous venaient à être annulés, aucun remboursement ne sera effectué.
3. Dans le cas où la manifestation venait à être annulée par l'organisation, celle-ci procèdera au remboursement intégral des droits d'inscription (aucun frais annexe aux droits d'inscription ne sera en revanche remboursé).
4. Nous vous rappelons que la consommation d'alcool est déconseillée aux femmes enceintes et que de manière générale, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
5. Si à la fin de votre dégustation, vous pensez avoir dépassé le seuil fixé par la réglementation pour la conduite d'un véhicule automobile, demandez un éthylotest à une hôtesse d'accueil : il vous en sera remis un gracieusement. Depuis 1995, il est interdit de conduire un véhicule avec une concentration d'alcool dans le sang supérieure ou égale à 0,5 gramme d'alcool par litre de sang.
6. Droit à l'image : lors du Week-end Golf & Grands Crus, des prises de vue pourront être effectuées. Ces images pourront être diffusées en totalité ou par extrait, sur le site Internet de la manifestation, et dans la presse. Par ce règlement, tout participant
  - a. autorise les organisateurs et les châteaux participants à enregistrer toute image de sa personne durant l'épreuve.
  - b. autorise les organisateurs et les châteaux participants à conserver, divulguer, diffuser ou exploiter les dites images.
  - c. cède aux organisateurs et aux châteaux participants, les droits d'exploitation des images objets de la présente.

En signant le présent bulletin d'inscription, je reconnais avoir pris connaissance des informations et engagements.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature

## CONDITIONS D'ANNULATION (POUR TOUTE PERSONNE QUI ANNULE SA PARTICIPATION)

Pour toute annulation jusqu'au 08 août 2012 inclus (soit un mois avant le début de l'événement), 50% des droits d'inscription seront retenus.

Pour toute annulation à partir du 09 août 2012, aucun remboursement ne sera effectué.

 Territoires Conseil

11 Rue des Petites Écuries – 75010 Paris

Nicolas Grundeler

Tél. +33 (0)1 56 03 69 33

[www.golfetgrandscrus.com](http://www.golfetgrandscrus.com)





# RÈGLEMENT

## INSCRIPTIONS

*Épreuve ouverte à tous les joueurs amateurs de golf, aux invités des châteaux participants et aux partenaires.*

## DÉFINITION DU WEEK-END GOLF & GRANDS CRUS CLASSÉS SAUTERNES ET BARSAC

*1 trou de Golf est installé dans chaque château participant à l'opération.*

*Chaque joueur joue 9 trous (1 trou par château), en compagnie d'un joueur pro.*

*Le joueur professionnel sera différent sur chacun des trous, puisque chaque joueur professionnel est affecté à un Château.*

## FORMULE

*9 trous Strokeplay (1 pro + 1 amateur).*

*Chaque équipe est composée d'1 joueur professionnel associé à 1 joueur amateur.*

*L'équipe additionnera les 2 balles en Brut sur chacun des 9 trous.*

## MARQUES DE DÉPART

*Joueurs professionnels : Marques blanches*

*Amateurs Messieurs et Dames : Marques jaunes*

## PRIX

*Le concours de précision sur l'un des châteaux ainsi que les 5 meilleurs scores équipe en Brut du classement seront récompensés lors de la remise des prix à l'issue du week-end.*

*Seuls les amateurs seront primés. Il n'y aura pas de dotation professionnelle.*

*L'absence d'un joueur amateur à la remise des prix entraîne la perte du prix pour celui-ci. Dans ce cas, le prix sera remis au joueur amateur suivant dans le classement.*

## DÉPARTAGE

*En cas d'égalité, le départage se fera sur les 9, 6, 3 et dernier trou de la carte de score. Si l'égalité subsiste, les scores seront comparés trou par trou en remontant (8,7,6...)*

## PLACEMENT DE LA BALLE / DÉGAGEMENT

*L'équipe peut placer la balle sur l'ensemble du terrain (ceci incluant les vignes, les roughs, les bunkers, et obstacles d'eau).*

*Si la balle est injouable, l'équipe peut dans ce cas relever sa balle et la placer, sans pénalité, au point le plus proche de dégagement, sans se rapprocher du trou (règle 25-1 des règles de golf).*

## COMITÉ DU TOURNOI

- Madame Bérénice LURTON : Conseil des Grands Crus Classés de Sauternes et Barsac
- Monsieur Frédéric LEONARD : Territoires Conseil

## NOTES

*Utilisation des balles : sur certains châteaux, seules les balles de type Almost, fournies par l'organisation, pourront être utilisées. Dans le cas où les conditions climatiques ne seraient pas identiques entre le samedi et le dimanche, aucune réclamation officielle ne pourra être retenue par le Comité de l'épreuve.*

*Aucune réclamation ne pourra être retenue quant à l'ordre de jeu des équipes et aux trous de golf joués.*

# BULLETIN D'INSCRIPTION

M.  Mme  Melle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

N° Licence (si golfeur) : \_\_\_\_\_ Handicap (si golfeur) : \_\_\_\_\_

## JOUEUR AMATEUR

### Package « Week-end Golf & Grands Crus Classés » 480€ TTC par amateur

Ce droit d'inscription comprend la participation à la compétition de Golf (9 châteaux joués), la mise à disposition d'un joueur pro au départ de chaque château, les 2 déjeuners dans les Châteaux, le dîner de Gala au Château d'Yquem, les 9 dégustations, les transferts entre les châteaux, les cadeaux d'accueil, les concours, la remise des prix ainsi que toute l'organisation.

Ce prix s'entend hors hébergement.

## ACCOMPAGNATEUR (FORFAIT OU DÎNER DE GALA)

### Package « Accompagnateur » 400€ TTC par personne

Ce droit d'inscription comprend la visite de 9 châteaux avec les 9 dégustations, les 2 déjeuners dans les Châteaux, le dîner de Gala au Château d'Yquem, les transferts entre les châteaux, les cadeaux d'accueil, ainsi que toute l'organisation.

Ce prix s'entend hors hébergement.

### Package « Dîner de Gala Yquem » 120€ TTC par personne

## JOUEUR NÉOPHYTE

### Package « Initiation » 450€ TTC par personne

Ce droit d'inscription comprend la participation à l'événement, l'initiation par un Professionnel au Château Filhot avec le prêt de matériel, la visite de 9 châteaux avec les 9 dégustations, les 2 déjeuners dans les Châteaux, le dîner de Gala au Château d'Yquem, les transferts entre les châteaux, les cadeaux d'accueil, ainsi que toute l'organisation.

Ce prix s'entend hors hébergement.

Souhaitez-vous recevoir une facture ?  Oui  Non

Si oui, nom et adresse de facturation : \_\_\_\_\_

Bulletin d'inscription à retourner, accompagné du règlement (chèque libellé à l'ordre de Territoires Conseil)

Par courrier à : Territoires Conseil - Nicolas Grundeler - 11 Rue des Petites Ecuries - 75010 Paris

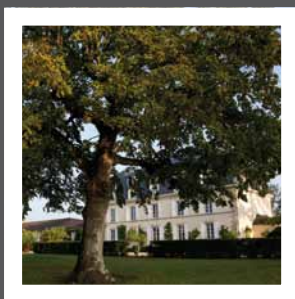
Par mail à l'adresse [ngrundeler@hickory.fr](mailto:ngrundeler@hickory.fr)

Par Fax au 01 56 03 69 30

## CHÂTEAUX PARTICIPANTS



*Château d'Yquem*



*Château Guiraud*



*Château Climens*



*Château de Malle*



*Château Doisy-Védrines*



*Château La Tour Blanche*



*Château Broustet*



*Château de Myrat*



*Château Filhot*



*Château Suduiraut*



*Château d'Arche*

[www.golfetgrandscrus.com](http://www.golfetgrandscrus.com)

### CONTACT :

Territoires Conseil

11 Rue des Petites Écuries – 75010 Paris

Nicolas Grundeler : Tél. +33 (0)1 56 03 69 33



*Le temps d'un week-end, le vignoble de Sauternes et Barsac transformé en un éphémère parcours de golf, jalonné par 11 de ses plus beaux châteaux...*

*Un événement totalement inédit alliant golf, gastronomie et dégustation.*

*Organisée par les Crus Classés de Sauternes et Barsac en 1855, cette manifestation unique qui se déroulera les 8 et 9 septembre 2012, propose aux amateurs de golf et de grands crus de déguster d'une façon ludique et originale les plus grands vins liquoreux du monde dans un cadre de rêve. Le programme, riche en activités, offre aux participants la possibilité de s'initier ou de se perfectionner au golf grâce à l'encadrement de professionnels. A cette occasion, un parcours de golf sera installé dans chacun des 11 châteaux participant à l'événement. Une manière swinguée de découvrir durant ces deux jours des sites et vins d'exception au rythme de la petite balle blanche et des dégustations.*

*L'univers du Golf et celui des Grands Crus partagent des valeurs communes autour d'une Nature savamment apprivoisée. La recherche de la performance dans le golf constitue un savant dosage de précision, de puissance maîtrisée, d'excellence et d'élégance, valeurs qui sont en parfaite harmonie avec les Grands Crus Classés de Sauternes et Barsac en 1855. Les organisateurs ont souhaité réunir ces deux mondes et créer un moment exceptionnel de partage et de goût.*



Informations complémentaires et inscriptions sur :

**[www.golfetgrandscrus.com](http://www.golfetgrandscrus.com)**